

**Consultation en vue de la pose de décors lumineux
Pour les fêtes de fin d'année
Hameau de Coustellet**

Règlement de Consultation

Collectivité qui passe le marché

Communauté de Communes de COUSTELLET
BP 1
84660 MAUBEC

Pouvoir Adjudicateur : Monsieur le Président, Robert FRASSI

Objet de la consultation : pose de décors lumineux sur le site de Coustellet

Date de l'avis d'appel public à la concurrence : 6 août 2010

Date limite de réception des offres : 8 septembre 2010 à 12 heures

**Caractéristiques de la consultation
Marché à procédure adaptée**

1 – OBJET ET FORME DU MARCHÉ

Le présent marché passé selon la procédure adaptée (article 28 du code des marchés publics) concerne la pose de décors lumineux sur poteaux d'éclairage public pour les fêtes de fin d'année.

2 - DEROULEMENT DE LA CONSULTATION

La Communauté de Communes de COUSTELLET consulte par courrier les entreprises susceptibles de répondre à cette demande et diffuse un avis d'appel à la concurrence sur le site internet www.cc-coustellet.fr dans la rubrique Appels d'offres.

Personne à contacter pour tous renseignements complémentaires :

Madame Karine ICARD, DGS au 04 90 20 53 14
Monsieur Alain DRAC, responsable technique 04.32.52.91.10.
Mademoiselle Mireille NAMI, Ingénieur au 06.25.99.75.92.

3 – PRESENTATION DE L'OFFRE

Le dossier de réponse doit comprendre, comme éléments objectifs, les pièces suivantes, à défaut l'offre sera considérée comme incomplète.

*L'offre de prix chiffrée. Ce document sera daté et signé par une personne dûment habilitée.

4 - DELAI DE VALIDITE DES OFFRES

45 jours à compter de la date limite de réception des offres.

5 - MODALITES DE PAIEMENT

Les paiements sont effectués par mandat administratif selon les termes du contrat dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande de règlement.

6 – CAHIER DES CHARGES

DESCRIPTION DE LA PRESTATION

La prestation comprend la prise en charge des décors au centre technique communautaire situé chemin du Moulin à ROBION, le transport jusqu'à COUSTELLET, la pose, l'allumage, l'extinction, la dépose, le transport et le déchargement au centre technique communautaire.

- 1- Pose et dépose de décors lumineux de différentes tailles sur poteaux d'éclairage public équipés de coffret de protection avec prise étanche y compris allumage et extinction de l'ensemble des décors à date fixe.
 - a. Dimension de décors - 0,75 à 1,00 de hauteur et 0,75 à 1,00 de largeur (24 unités) Quai des Entreprises/route des Caves/avenue du Tourail
 - b. Dimensions 2,60 à 3,30 de hauteur et 0,90 à 1,10 de largeur (10 unités) RD2/ Quai des entreprises
 - c. Dimensions 2,80 à 3,00 de hauteur et 1,15 à 1,30 de largeur (3 unités) ou en volume autour d'un poteau dimensions 2,80 à 3,00 de hauteur et 2,30 à 2,60 (1 unité) carrefour central RD2/RD900
- 2- Pose et dépose d'une guirlande lumineuse type rideau sur cyprés, alimentation à prévoir depuis le poteau d'éclairage public équipé de coffret de protection avec prise étanche, y compris allumage et extinction à date fixe.

DATE DE REALISATION DE LA PRESTATION

Les décors seront disponibles le 1^{er} décembre 2010 et devront être placés avant le 15 décembre 2010, date prévue pour leur allumage. De même, la date d'extinction est fixée au 10 janvier 2010 au plus tard, les décors devront être déposés pour le 28 janvier 2010 et déposer au centre technique communautaire à COUSTELLET pour cette date.